Chronique Roubaisienne

BUREAU : 20, Rue Pauvrée, 20 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.55. — TELEPHONE

ARRESTATION D'UN IMMONDE PERSONNAGE

Le nommé Désiré Landrieux, 34 ans, marchand de légumes, demeurant rue des Anges ,cour Liagre, 3, a été arrêté hier et déféré au Parquet sous l'inculpation d'attentat aux mœurs.

Cet individu a été surpris par des passants, rue d'Alger prolongée,. au moment où il se livrait sur le jeune Jean-Baptiste Dubar, 12 ans, à des actes contre nature.

Ce dernier sera examiné par M. le docteur Labbe.

LES APACHES AU TABAC

Dans la soirée de lundi, un peu après six heures, quatre jeunes gens ont été assaillis, rue Dupuy-de-Lôme, par quatre individus.

L'un de ces derniers a frappé, d'un coup de couteau à la cuisse gauche, le jeune Maurice Desablin, 15 ans, demeurant chez ses parents, rue de la Potennerie, 134, sous le prétexte qu'il lui refusait du tabac.

Desablin a reçu les soins de M. le docteur Dispa. Sa blessure n'est pas très grave.

La police enquête.

EN JOUANT

En jouant dans la cour de l'école de la rue d'Oran, le petit Elie Vandecastel, dont les parents habitent rue du Vieux-Hutin, 40, est tombé de façon si malencontreuse qu'il s'est fracturé l'avant-bras droit.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Bellenghien, l'enfant a été admis à l'Hôpital.

REMERCIEMENTS AUX POMPIERS

MM. Motte et Marquette ont fait parvenir aux pompiers une somme de 100 francs destinée à la caisse des retraites, à la suite des deux incendies qui se sont produits dans leur établissement.

UNE INDÉSIRABLE

La nommée Clémence Desrousseaux, femme Wittebolle, 48 ans, lessiveuse, demeurant rue du Tilleul, 893 bis, a été arrêtée, hier mardi et conduite à Lille, pour infraction à un arrêté d'expulsion en date du 15 janvier 1912.

SYNDICAT DU BATIMENT

Bons ouvriers peintres sont demandés pour les environs de Don-Sainghin. Bon salaire et travail assuré toute l'année. Pour renseignements, s'adresser à la Bourse du Travail, bureau du Bâtiment. Très urgent.

LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX

La fête annuelle de la Ligue Protectrice des Animaux aura lieu, cette année, dimanche prochain 8 juin, à 3 heures très précises au Kursaal de Lille, et de nombreux lauréats de Roubaix et de Tourcoing y seront récompensés.

Pour donner un caractère artistique à cette solennité, organisée à l'occasion de la distribution des récompenses à ses lauréats, la ligue s'est assuré le concours de la musique du 43e de ligne, et en outre celui de l'Union Dramatique Lilloise, qui met si généreusement son talent à la disposition de toutes les œuvres philanthropiques.

M. Lermel, le distingué président directeur de l'U. D. L. interprètera le rôle du soldat Landremol dans la « Consigne est de rentrer ».

Nous savons aussi le plaisir d'entendre MM. Leplanc, compositeur de fêtes, premier prix du Conservatoire de Lille, Lebhan de l'U. D. L., violoniste de Trente, Grandjean, déclamateur, Mesdames Drumez, chanteuse lilloise, ainsi que Mlle Vesselina Dobrenne, notre concitoyenne, professeur de chant, 1er prix du conservatoire, artiste de talent que les dilettanti applaudissent toujours avec bonheur en les différentes auditions musicales « belle se fait entendre. Le piano sera tenu par M. Dupriez, pianiste accompagnateur du Conservatoire de Lille.

Cette fête est offerte gracieusement aux membres de la Ligue, à leurs amis et aux lauréats. Les personnes, qui désireraient plusieurs cartes, peuvent s'en procurer toutes les après-midi, de 3 heures à 5 heures, au siège de la Société, 5 et 7, Place de la Gare, à Lille. Les billets pourront être numérotés, moyennant 0.50 aux réservées et 0.25 aux autres places, au Kursaal, les vendredi 6 et samedi 7, de 9 h. à midi et de 2 heures à 5 heures.

TIR RÉGIONAL

Aujourd'hui, mercredi 4 juin, de 15 à 18 heures, continuation du concours annuel doté de plus de 150 prix espèces et objets de valeur. Commissaires et commissaire de service : MM. Eugène Dalteau et Prosper Clarisse.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Ce soir à 8 heures, répétition générale.

Le délai d'inscription, pour la sortie de Gand, du 15 juin, est fixé définitivement au mardi 10 inclusivement.

LA GRANDE CORRIDA DE TOROS DE ROUBAIX

Les organisateurs de la Corrida de dimanche à Roubaix, les impresarii espagnols, MM. Manuel Vigata et Jaime Pujol ont voulu, pour un début, frapper un grand coup. MM. Vigata et Pujol escompteront, en effet, offrir aux régionaux, pendant toute la saison estivale, des réunions de choix, dont celle du 8 Juin ne constituerait qu'un début. C'est pour cette raison que la corrida de dimanche sera attrayante au plus haut point et que le spectacle qui y sera offert sera la meilleure des publicités pour les organisateurs. Nous l'avons dit, 6 toros de race participeront aux courses landaises et espagnoles avec simulacre de mise à mort.

Si l'on veut bien considérer la maîtrise de MM. Vigata et Pujol en ce genre de spectacle, l'on n'aura plus aucune hésitation quant à l'attrait de la réunion de dimanche, mise sur pied par les habiles metteurs en scène d'outre-Pyrénées.

Comme nous arrivent d'ailleurs, jouissant d'une réputation solidement établie dans des entreprises similaires du midi de la France et d'Espagne, Tour à tour Reims, Marseille, Toulouse, Autun eurent la bonne fortune de posséder dans leurs murs nos impresarii d'aujourd'hui et n'eurent qu'à s'en féliciter.

Attendons donc de les voir à l'œuvre dimanche.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au Bureau provisoire : 83, Grande-Rue, Roubaix.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 3 Juin 1913

Mariages. — Edmond Hennebo, rue Fabert, 3, et Pierre Fort, rue Damremartin, 24. — Emile Boing, rue Casimir Périer, 11. — Lucie Grulois, rue Lainée, cour Fourlinnie, 6. — Germaine Deruesne, avenue Julien Lagache. — Simone Hinbrecht, avenue Julien Lagache. — Louis Tiers, rue d'Oran, 166. — Victor Kalfèche, rue Turgot, sœur Saint Joseph, 34.

Décès. — Jean Pierre, 1 mois, rue du Fort, cour Couthier, 34. — Joseph Dercoet, 27 ans, coursier, avenue Julien Lagache. — Gaston Pruvost, 3 ans, pasteur, avenue Julien Lagache. — Gaston Vandoorne, 20 jour de prison, avenue Julien Lagache. Famille Jacques, 58 ans, teinturier, avenue Julien Lagache.

1 mort-né.

CROIX

CONCERTS D'ETE ET FETES DE GYMNASTIQUE

Année 1913

Les concerts ci-dessous seront donnés aux endroits ci-après par les sociétés subventionnées : 1. Musique municipale ; 2. La Société des trompettes « la Renaissance » ; 3. Société de gymnastique « la Patriote ».

1. Jeudi 5 juin, à 8 heures du soir, sur le kiosque de la Grand'Place : Musique municipale. — 2. Dimanche 15 juin, à 5 heures du soir, rues Chevreul et Saint-Nicolas : Musique et Trompettes. — 3. Jeudi 3 juillet, à 8 heures du soir, sur le kiosque de la Grand'Place : Musique municipale. — 4. Dimanche 20 juillet, à 5 heures du soir, Vent de Bise : Musique municipale et Trompettes. — 5. Jeudi 31 juillet, à 8 heures du soir, sur le kiosque de la Grand'Place : Musique municipale. — 6. Dimanche 10 août, à 11 heures du matin, Hospice, dans les jardins : Trompettes et Société de gymnastique « la Patriote ». — 7. Dimanche 31 août, à 5 heures du soir, rue Mirabeau : Musique municipale et Trompettes. — 8. Jeudi 4 septembre, à 8 heures du soir, sur le kiosque de la Grand'Place : Musique municipale. — 9. Dimanche 14 septembre, à 5 heures du soir, Crêchet et rue du Boulevard : Trompettes et Société de gymnastique « la Patriote ». — 10. Dimanche 28 septembre, à 5 heures du soir, rues Courbet et du Progrès : Musique municipale et Trompettes.

Les sociétés donneront leur programme à la mairie huit jours avant la date fixée pour les concerts.

Pour la commission des fêtes :
Le maire, A. WITTEBOLLE, adjoint.

LES CAMBRIOLEURS. — Nous avons signalé que des voleurs avaient travaillé dans le quartier Saint-Pierre, dans la nuit de samedi à dimanche dernier.

Le même quartier fut encore exploré, la nuit du lundi à mardi. Dans la rue Kléber prolongée existe un magasin libre appartenant à M. Lecomte, apprêteur à Roubaix ; après avoir escaladé le mur ils volèrent cinq draps de lit nouveaux, appartenant au locataire de la rue Kléber, 175, un rinçoir d'estaminet et divers tuyaux de plomb ; ils essayèrent d'enlever des nochères en zinc.

Plainte fut déposée ; la police enquête.

LA LIBRE-PENSEE CROISIENNE A HEM. — Les citoyennes et citoyens qui désireraient participer à la manifestation d'Hem, qui aura lieu dimanche prochain 8 courant, sont informés qu'ils peuvent se faire inscrire au siège, chez le citoyen Debock, Grande-Place. Le prix du voyage en omnibus est fixé à 0 fr. 50 par personne, aller et retour.

Le départ est fixé à 2 heures précises, de chez le citoyen Tellez, en face la Mairie.

DUCASSE DE LA MAKELLERIE. — Dimanche 8 et lundi 9 juin, ducasse de la Makellerie. Distribution des places aux forains aujourd'hui mercredi 4, à 2 heures.

CONCERTS D'ETE. — Voici le programme du concert qui sera donné sur le kiosque de la Grand'Place, demain jeudi 5 courant, à 8 heures et demie du soir, par la Musique municipale :

1. Allegro (Allier). — 2. Phèdre, ouverture (Massenet). — 3. Rachel, mazurka pour trombone, soliste M. Emile Tack (Marsal). — 4. A toi, grande valse (Waldteufel). — 5. Pot pourri sur les vieilles chansons françaises (Evette).

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissances.* — Vandenne Julien, rue de la Gare, 66.

Décès. — Hennens Charles, 38 ans, rue de Bapaume, 8.

INCROYABLE

Voir, à notre dernière page, les conditions auxquelles la maison Girard et Boitte livre au public la nouvelle bicyclette, marque **Sagitta.**

WATTRELOS

Conseil Municipal

(Suite et fin)

BRADERIE DU MOULIN. — Une subvention de 100 francs est accordée au Comité de la Braderie du Moulin pour aider ce Comité à l'organisation de la Braderie qui aura lieu le Lundi de la ducasse de juin au profit du Bureau de Bienfaisance.

Comme les années précédentes, la Braderie du Sartel continuera à recevoir une subvention de 100 francs.

LA RENAISSANCE CHORALE. — Le citoyen DERINCE donne lecture du rapport suivant, dont les conclusions sont adoptées à l'unanimité :

Messieurs, par pétition du 12 mars 1913, la Société « La Renaissance Chorale » sollicite une subvention de 800 francs pour couvrir les frais d'une fête musicale qu'elle se propose d'organiser à la Martinoire en 1914, à l'occasion de sa 2e année d'existence.

La Commission des Finances, après examen, a émis l'avis que cette demande était excessive et que la situation budgétaire ne permettait pas d'y faire droit.

Toutefois, pour témoigner à cette société chorale et aux habitants du quartier la sympathie de l'assemblée communale, elle vous propose d'allouer à la Renaissance chorale, en une seule fois, c'est-à-dire en 1914, le montant de trois annuités de la subvention de 75 francs, accordée chaque année pour la ducasse du quartier de la Martinoire, mais à la condition, bien entendu, que les commerçants du quartier et les organisateurs de la ducasse ne demanderont aucune subvention en 1913, 1914 et 1915, et qu'ils s'engageront par écrit à ne rien demander pendant cette période.

Si vous acceptez cette proposition, la Renaissance chorale aura à recevoir une subvention de 225 francs pour l'aider à organiser sa fête musicale de 1914.

D'autre part, la Municipalité invitera les Sociétés locales à participer à la fête musicale de la Martinoise.

LES VACATIONS DE LA POLICE. — Le citoyen DOBIGIES présente le rapport suivant :

Messieurs, les vacations à allouer au commissaire de police pour exhumations, réinhumations et translations de corps sont réglées par le décret du 12 avril 1905.

En conformité de ce décret, le Conseil Municipal de Wattrelos, dans sa séance du 17 août 1905, fixa à trois francs le prix de chaque vacation. Mais par une autre délibération du 17 novembre 1908, sur la demande de M. Caillet, commissaire de police, le Conseil Municipal éleva à 10 francs le prix de la vacation.

Votre Commission des Finances vous propose d'abaisser à trois francs le prix de la vacation.

Il y a lieu de tenir compte que le montant des vacations payées à la Caisse Municipale par les familles est intégralement reversé au Commissaire de police. Or, chaque opération nécessite au moins une vacation et demie. M. le commissaire de police touche donc en moyenne 15 francs. Avec le nouveau tarif, il touchera 4 fr. 50, somme suffisante pour un dérangement.

M. BOUSCART déclare que lui et ses amis s'abstiennent dans cette question.

Emile RAIMBAUT. — Vous vous abstenez sans motif.

M. BOUSCART. — Il n'y a qu'à lais le tarif qui existe.

Emile RAIMBAUT. — Mais ce tarif n'a toujours été le vôtre puisque vous l'a modifié à plusieurs reprises.

DOBIGIES, avec beaucoup de logi rappelle que le 17 août 1905, MM. Beuse Leuridan, Liagre, Destailleur, etc., ram rent les vacations au commissaire de p de 10 à 3 francs, alors que M. Buchart commissaire de police. Le traitement d commissaire était de 2.400 francs plus francs de subvention communale, soit francs.

Arrive M. Caillet fin 1907 et dès 1908, sa simple demande, on rétablit la vaca de 10 francs, tout en accordant à ce fo sieur commissaire deux subventions sus sives de 600 francs, soit 1200 francs.

Depuis les judicieuses remarques de gies, M. Beuscart et ses amis ne trouv rien à dire et le maire met aux voix les clusions du rapport qui sont adoptées.

ENCORE LA POLICE. — DOBIGIES ne lecture du rapport suivant :

Messieurs, un décret du 3 janvier 1 élevé de classe le commissariat de po de Wattrelos tout en maintenant au commissariat le même commissaire de police.

Il n'avait donc aucun intérêt po la sûreté publique à élever de classe le commissariat de police de notre ville et le décret du 3 janvier 1913 n'a eu pour but qu'allouer à M. Caillet, commissaire de p aux frais des contribuables de Wa une augmentation de traitement de 1 fr. par an.

Dans ces conditions, et puisque le décret susvisé entraîne une dépense obligatoire de 1200 francs chaque année, votre Commission des Finances estime qu'il y a lieu de supprimer à M. Caillet les frais de logement qui lui sont alloués à titre facultatif, elle vous propose de décider que cette suppression sera faite à partir du 1er janvier prochain.

Cette proposition rend rageur M. Dubus qui prétend que la Municipalité socialiste en veut à M. Caillet parce qu'il a empêché les manifestants de chanter le 17e et l'Internationale » lors de la grève Leclercq-Dupire, puis il ajoute que c'est M. Caillet qui réorganisé la police à Wattrelos, ce qui fa déplaire à M. LIAGRE que la police est bien faite dans la campagne.

DEPRINCE. — Mais on ne récrimine pas le service de la police.

DOBIGIES, documents en mains, traite la légende de la réorganisation de la police par M. Caillet.

La police est mieux faite qu'autrefois, c'est certain, mais M. Caillet n'y a pour rien. M. Caillet n'a rien réorganisé du tout.

La vérité, c'est que le Conseil Municipal a mis à la retraite les vieux gardes champêtres qui étaient incapables de faire bon service, qu'il a remplacé les retraités par des gardes jeunes, solides et actifs, qu'il a amélioré la situation matérielle de gardes qui ont chacun un vélo et un chien pour eux.

Voilà, conclut Dobigies, pourquoi la police est mieux faite qu'autrefois. J'ajoute encore Dobigies, que mes occupations m'obligent à parcourir tous les jours le territoire de la commune. Je rencontre souvent des gardes dans les rues ou sur les ronds mais quant au commissaire on ne le voit nulle part.

M. DUBUS. — Mais qui a fait élire les jeunes gardes dans la police ? c'est le commissaire (rires).

DOBIGIES. — Non, c'est le Maire. Je pourrais récriminer à M. Dubus que si porte tant le commissaire dans son cœur, c'est en reconnaissance de ses services électoraux.

Dobigies reprenant la question, rappelle les précédents. Il fait en quelque sorte l'historique de la police wattrelosienne et montre que l'ancienne municipalité supprimait ou diminuait ou supprimait les faveurs accordées au commissaire de police suivant son bon plaisir.

M. LE MAIRE. — Ce que vient de dire M. Dobigies a été pris dans les procès-verbaux. C'est officiel.

M. PLOUVIER. — J'ai voté la subvention de M. Robert, mais je n'ai pas demandé sa suppression.

M. COUSART. — On a parlé de services électoraux rendus par le commissaire de police. J'ai demandé des preuves.

DEPRINCE. — Il est certain que M. Caillet fait la chasse aux malfaiteurs et, de ce côté, nous n'avons rien à dire. En ce qui concerne les services électoraux, je puis affirmer que M. Caillet a été en période électorale faire une démarche auprès d'un radical pour l'amener à accepter d'être candidat sur la liste réactionnaire de M. Thérin. M. Caillet lui a même offert un poste d'adjoint.

S'adressant aux membres de la minorité Deprince s'écrie : Vous avez même demandé au Commissaire de police de faire manifester ses agents pour vous ; c'est vous qui avez fait dévier la ligne de conduite de ce magistrat.

M. BOUSCART. — Si le commissaire de police perd votre estime, il conserve celle de ses chefs et ce lui suffit. Mais il est là et il y restera malgré vous, vous l'avez dit.

M. DUBUS. — Et vous avez déjà avalé un fameux bouchon avec son élévation de classe.

Louis DELANNOY. — Je m'étonne que M. Dubus vienne parler de bouchon parce que le commissaire de police a été augmenté de 1200 francs. Ce sont les contribuables qui paieront et cela rend joyeux M. Dubus.

M. DUBUS revient sur la question de la grève Leclercq-Dupire.

DOBIGIES refait l'historique de cette grève et des mesures excessives de répression prises par M. Caillet. Dans cette affaire, le rôle de M. Caillet, au lieu de chercher à concilier, atténuer, apaiser, fit tout le contraire : la provocation.

M. LE MAIRE, s'adressant à M. Desfontaine : Est-ce vrai, M. Desfontaine.

M. Carlos DESFONTAINE. — Oui, ce qui vient de dire M. Dobigies est vrai.

LECOMTE expose alors que M. Caillet n'a pas le tact et le sang-froid nécessaires pour exercer ses fonctions dans une ville ouvrière.

LE MAIRE met aux voix la proposition tendant à supprimer les frais de bureau au Commissaire de police. Elle est adoptée.

Tous les conseillers de la majorité votent contre, à l'exception de M. Carlos Desfontaine qui s'abstient.

Le conseil vote ensuite le budget additionnel du service vicinal, plus la séance est levée.

Un amoureux évincé joue du revolver

Depuis un certain temps, le nommé Hari Scamp, demeurant au Ballon, poursuivait de ses assiduités une jeune fille de 18 ans, Julienne Declercq, soigneuse, domiciliée à Hersaux, Carrière du Lundi, numéro 9. Mais la jeune fille ne veut rien entendre et repousse les avances du trop entreprenant Hem.

Dimanche après-midi, le jeune amoureux rencontra Julienne Declercq et lui fit de nouvelles déclarations.

Comme elle ne voulait rien entendre, Hari Scamp frappa la jeune fille à coups de parapluie et en menaçant de lui faire son affaire.

Hier mardi, vers une heure de l'après-midi, il la rencontra à nouveau près du pont du Breuil, à Wattrelos. Sur le refus réitéré de la jeune fille, d'écouter ses propositions, il la menaça de mort et, sortant un revolver de sa poche, il fit feu sans l'atteindre heureusement.

Julienne Declercq, affolée, courut au commissariat de police, où elle raconta la tentative d'assassinat dont elle venait d'être victime.

Les agents se sont mis immédiatement à la recherche de Scamp et son signalement a été transmis d'urgence à la police belge.

On croit que son arrestation ne saurait tarder.

EXCES DE ZÈLE DU COMMISSAIRE

M. Caillet, commissaire de police à Wattrelos, n'est pas du tout content. Alors que ses collègues des villes voisines ont été requis par commissions rogatoires du juge d'instruction d'opérer les fameuses perquisitions, le pauvre M. Caillet n'a été chargé d'aucune mission.

Et quoi, s'est-il dit, ne tiendrait-on plus compte en haut lieu de mes rapports fameux ou n'aurais-je plus la confiance de mes chefs, contrairement à ce qu'affirme mon ami Bouscart.

On ne veut pas me donner de commissions rogatoires, ça ne fait rien, je vais marcher quand même.

Et c'est ainsi que lundi, vers les dix heures du matin, M. Caillet, accompagné de l'agent Derreveaux, se présentait chez le citoyen Louis Dobigies, place du Moulin.

Dobigies, qui est conseiller municipal, tient à cette adresse un estaminet et une librairie.

Les policiers entrèrent dans la salle du cabaret et se dirigèrent directement dans la boutique de librairie. Mme Dobigies était seule dans la maison. Mon mari est absent, annonça la femme de notre ami.

— Nous n'avons pas besoin de lui, répondit M. Caillet. Nous venons voir et nous rendre compte (sic) si vous vendez des brochures contre la loi de trois ans.

Et après avoir examiné les livres et brochures mis en vente, M. Caillet demanda à Mme Dobigies si elle avait en réserve des stocks de livres ou de brochures et si son mari n'avait pas reçu récemment un envoi de placards ou tracts.

Après la réponse négative qui lui fut faite, M. Caillet et son agent se retirèrent, bredouilles.

Voilà où en est le commissaire de police de Wattrelos. D'aucuns affirment qu'il a voulu chercher la petite bête à Dobigies parce que, en sa qualité de conseiller municipal et de membre de la commission des finances, notre ami a rapporté à la dernière séance de l'assemblée communale la question de la revision du tarif des vacations au commissaire de police et celle de la suppression des frais de bureau au commissaire.

M. Caillet fait preuve en cette circonstance d'un esprit bien étroit.

Sans autres commentaires pour l'instant.

ARRESTATION. — Le commissaire de police a fait mettre en état d'arrestation le nommé Edouard Kaints, 30 ans, homme de peine, demeurant rue Faidherbe, 44, qui est inculpé d'avoir soustrait frauduleusement une somme de 12 francs au préjudice d'un de ses camarades, Jacob Vital.

Kaints nie être l'auteur du vol qui lui est reproché.

LA FÊTE DES ECOLES

Toutes les sociétés locales préparent leur gracieux concours à la fête des Ecoles, qui sera donnée dimanche prochain, au profit des enfants pauvres.

Trois groupes partiront à 3 heures des lieux ci-après pour se réunir : la Vieille-Place, point de concentration :

Le 1er groupe (départ de la place du Grétinier) comprendra : La Gaîté Sportive du Grétinier ; la Société Philharmonique du Grétinier ; l'Ecole des filles du Grétinier ; l'Ecole des filles du Tourquet ; l'Ecole de garçons du Tourquet ; l'Ecole de garçons du Grétinier, la Cocilha ; la Renaissance, chorale.

Le 2e groupe (départ de la rue de la Marlet), comprendra : L'Harmonie « Les Enfants de la Lyre », Ecole de filles du Centre ; Ecole de garçons du Centre ; Société de gymnastique « La Patriote » ; l'Union Chorale ; le Choral mixte « Les Gais Roseignols ».

Le 3e groupe (départ de Saint-Liévin) comprendra : La Musique municipale ; Ecole de filles de Beaulieu, Ecole de garçons du Plouys ; Ecole de garçons de la Bailleriè ; Société de gymnastique « La Gauloise » ; Société philharmonique « Les Accordéonistes du Laboureur ».

A 3 heures et demie les trois groupes réunis se rendront au champ de fête en suivant l'itinéraire ci-après : rue Pierre Cotteau, Grand-Place, rue du Bureau, rue de l'Abattoir.

Aussitôt l'arrivée du cortège, grand concert par les sociétés de musique de la ville et fête de gymnastique, par « La Gauloise » et « La Patriote ».

Attractions gratuites pour les élèves : chevaux de bois, balançoires, jeux, ascension de ballons, etc.

Grand tir à la carabine. Buvettes et fruitets.

A 8 heures, grand bal de nuit.

DANS LA CAVE. — Hier matin, vers 8 heures, M. Charles Boulanger, 61 ans, garçon brasseur chez M. Tiers-Lezy, est tombé dans la cave et s'est fait des contusions du bras droit et de l'épaule droite, qui entraîneront une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

SUR LE PIED. — En travaillant lundi soir au tissage Leclercq-Dupire, M. Georges Delcambre, tisserand, a eu l'orteil du pied droit fracturé par la chute d'une ensouple.

LE

Sucre Béghin

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

WASQUEHAL

AVIS AUX BAIGNEURS. — Un procès-verbal a été dressé au nommé Adolphe Vandeweghem, journalier, âgé de 17 ans, demeurant rue du Luxembourg, à Roubaix, qui, samedi soir vers huit heures, fut surpris par le garde Vincent, alors qu'il était en train de se baigner dans le canal de Roubaix.

RESPECTEZ LES RECOLTES ! — Le garde champêtre Dupont a rédigé un procès-verbal à la charge de Marcel Baudry, écolier, âgé de 9 ans qui, samedi soir vers six heures, jouait dans un champ ensemencé de blé situé en bordure de l'impasse Lavoisier.

BONNES OUVRIERES. — A Fils Puis et Cie, on demande quelques bonnes ouvrières pour travailler à une machine à perfo. 12 jours de repos.

— A la teinturerie Hannart frères, un ouvrier, Jules Renaux, âgé de 45 ans, demeurant à Annapes, s'est contusionné le médius droit en plaçant un cylindre sur un chariot. 12 jours de repos.

LANNOY

UN WAGON EN FEU A LA GARE

Un wagon contenant des braises de chaufferettes a été en partie anéanti la nuit dernière en gare de Lannoy. Plusieurs milliers de kilos de ce combustible ont été détruits. La marchandise était destinée à M. Pierre Delespaul, de Lys-lez-Lannoy. On ne sait à quelles causes attribuer le sinistre. La gendarmerie enquête.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Jean Bousin, 19 ans, employé au tissage Page, s'est fait un effort en soulevant un rouleau. Il a reçu les soins d'un docteur.

HEM

EN TOMBANT. — Alphonse Dusoulier, 32 ans, tisserand à l'usine Desurmont, s'est contusionné le genou gauche, 20 jours de repos.

EN PORTANT UN FARDEAU. — Victor Hespel, 19 ans, apprêteur chez Declercq frères, s'est fait une entorse tibio-tarsienne droite. 15 jours de repos.

EN NETTOYANT UNE CHAUDIERE. — Aimé Peskeins, 43 ans, homme de peine chez Meillassoux et Mulaton, s'est brûlé et contusionné les bras et les mains, 15 jours à 2 semaines de repos.

MALACEÏNE
CRÈME DE TOILETTE

Gazette Tourquennoise

Grave accident d'usine

UN OUVRIER CARDEUR A LE BRAS EMPORTE PAR UNE COURROIE

Hier matin vers six heures et demie, quelques minutes après la rentrée des ouvriers du peignage Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, un ouvrier cardeur, le nommé Desbiscomme Modeste, âgé de 30 ans, demeurant à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, en voulant mettre la courroie d'une carde en marche a eu le bras pris entre la courroie et la poulie. Aux cris poussés par le malheureux, ses camarades accoururent à son secours et le dégagèrent. On le conduisit aussitôt au bureau de l'usine où M. le docteur Desurmont vint lui donner des soins. Sur la demande des patrons, l'infortuné ouvrier fut conduit à l'hôpital médical de la rue de Roubaix. On ne sait jusqu'à présent si l'on pourra conserver à l'amputation du bras.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Mardi, vers 5 heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'usine de MM. Masurel frères, rue du Wadly.

Le feu, qui avait pris naissance dans une salle où sont emmagasinés les déchets, a été éteint, à l'aide de quelques seaux d'eau, par le personnel de l'usine.

Les pompiers qui avaient pénétré sur les lieux, n'ont pas eu à intervenir.

Les dégâts sont insignifiants.

AUTO CONTRE TRAMWAY

Une collision s'est produite hier vers une heure et demie de l'après-midi à l'angle de la place Thiers et de la rue Faidherbe, entre le tramway Mengin, ligne Tourcoing-Roubaix, appartenant à M. Fouron, demeurant rue du Château, 67, à Tourcoing.

Il en est résulté quelques dégâts matériels de part et d'autre.

Pas d'accident de personne.

DANS L'ESCALIER

Mardi, vers midi et quart, M. Charles Dubreu, 68 ans, apprêteur, demeurant à Tourcoing, rue de la Lutte, 18, descendait l'escalier conduisant aux bureaux de la perception, rue Carnot, lorsque il tomba et se blessa grièvement à la tête. Après avoir été soigné par un médecin, il a été transporté chez M. Bonnaudet, pharmacien, rue Carnot, où il a pu regagner son domicile.

PAUVRE VIEUX

Mardi, vers 10 heures trois quarts du matin, M. Jean Gillis, 65 ans, journalier, demeurant à l'Hospice, fut trouvé mort sur la place du Grand'Place. Après avoir reçu quelques soins, il a été transporté à l'Hospice.

L'EXPLOSION DE LA FABRIQUE DE FUSEAUX DE LA CROIX-ROUGE

Mort de la deuxième victime. — Enquête du directeur du laboratoire municipal

Nous avons dit, mardi matin, qu'une des victimes avait succombé : Emile Vienne, était décédé lundi ; la deuxième victime, le jeune Emile Depraete, vient de succomber à son tour. Il est mort hier, à trois heures de l'après-midi.

Tout d'abord, les docteurs qui le soignaient avaient cru pouvoir lui sauver la vie et y avaient employé toute leur science et leur dévouement. Mais, hélas, le malheureux a rendu le dernier soupir.

Les funérailles de M. Emile Vienne, la première victime, auront lieu aujourd'hui, à 9 heures et demie. Rassemblée à la maison mortuaire, rue de la Croix Blanche.

Les funérailles d'Emile Depraete auront lieu vendredi, à 9 heures et demie.

***

M. Bonn, directeur du Laboratoire Municipal de Lille, chargé par M. Gadrat, juge d'instruction, des vols, lundi, visite l'usine Pollet, rue de la Croix-Rouge, 285, et a cherché les causes de l'explosion. Il prélevait plusieurs échantillons des poussières présumées par le commissaire de police du 1er arrondissement.

Il faut que l'on se trouve en présence d'une explosion de poussière inflammable en suspens dans l'air, qui peut s'enflammer au contact d'une flamme quelconque.

CONCERT PUBLIC

La fanfare « Les Intimes » et l'orphéon « L'Avenir Lyrique » exécuteront demain soir à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

La Fanfare « Les Intimes » : 1. Promenade en ville (David). — 2. Carmen, fantaisie N.

L'orphéon « L'Avenir Lyrique » : 1. Hymne à la nuit (Laurent De Rillé). — 2. Minuit (Nassi).

La Fanfare « Les Intimes » : 3. Une soirée dans les Alpes (Klapp). — 4. France (Bond).

NATATION — WATER POLO

Succès tourquennois

Au cours de la fête scolaire et militaire, organisée par le Brussels Swimming Club, dans la spacieuse piscine du bain Royal à Bruxelles, l'équipe des « Enfants de Neptune de Tourcoing » a battu l'équipe correspondante du « Brussels Swimming Club », par 5 buts à 4.

Notons que c'est la première fois qu'une équipe pupille française gagne en Belgique.

De la dépêche « Heure de Bruxelles » : — Les jeunes français remportent par 5 goals à 4 une victoire méritée. Tout comme leurs aînés de première division, ils ont pour la plupart une excellente compréhension du jeu. Ils savent démarrer à propos et passer sans hésitation à l'homme démarqué.

De la *« Vie Sportive Belge »* : — Les pupilles des E. N. T. battent ceux du B. S. C. par 5 buts à 4. Les vainqueurs ont fait preuve d'une supériorité très nette. Ils possèdent une excellente compréhension du jeu ; si leur keeper n'avait été aussi faible, le résultat eut été tout autre.

UNION SPORTIVE

Demain soir, aux Bains, à 7 heures précises, entraînement de la section natation U. S. T., en vue du déplacement de dimanche prochain.

Au programme de ce soir : courses par équipes de 7 nageurs et match de water-polo entre les équipes A et B.

Les équipiers devant faire le déplacement de dimanche seront désignés à cette réunion.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 31 mai 1913 : Laine peignée 70.925 kilos. — Laine filée 29.786 kilos. — Blousses et laines diverses 45.112 kilos. — Cotons, jutes, etc. 14.406 kilos. — Total 160.405 kilos.

Mouvement journalier du 2 juin 1913 : Laine peignée 53.647 kilos. — Laine filée 25.955 kilos. — Blousses 61.857 kilos. — Cotons 9.256 kilos. — Soies 41 kilos. — Total 151.756 kilos.

FETES DES QUARTIERS DES CINQ VOIES ET DE LA TOSSEE

Les cabaretiers du quartier sont instamment invités à assister à une réunion qui aura lieu mercredi 4 juin, à 8 heures, rue de l'Union, chez M. Louis Picavet, membre du comité.

Cette réunion a pour but de préparer l'assemblée générale du jeudi 5, à 8 heures, Ecole des filles, rue de l'Epidème.

AVIS AUX ANCIENS

Les Anciens combattants de 1870 qui ont sollicité la médaille commémorative de cette campagne et qui n'ont pas encore obtenu satisfaction, sont invités à se présenter à la Mairie, Bureau Militaire, le plus vite possible.

FETES DE LA BLANCHE-PORTE ET DU FLOCON

Tous les commerçants de ces deux quartiers sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, mercredi, à 8 heures, estaminet du Nouveau Zouave, chez Oscar Desbiens, rue de la Blanche-Porte.

CHEZ LES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Compte-rendu de la réunion du 2 juin

La société des anciens sous-officiers, a tenu sa réunion trimestrielle dans son local, lundi soir, à 8 heures, sous la présidence de M. Flament, M. G. Pollet, président d'honneur, assistait également à cette réunion.

Le président a annoncé que les épreuves éliminatoires pour le concours de tir des S. A. G. du 22 juin auront lieu dimanche prochain. Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Cercle, 10, Grand'Place.

La société organise pour le dimanche 29 juin, une grande excursion de famille à Bruxelles (Renard). De nombreuses adhésions sont déjà parvenues et comme le nombre de places est limité, les sociétaires qui désireraient en faire partie sont priés de se faire inscrire de suite et au plus tard le 15 courant.

LE CONCOURS DE BLOIS

Le Club Colombophile avant son siège chez M. Gustave Decommick, café Delvove, place de la République, a l'honneur de rappeler aux amateurs situés dans un rayon de 15 kilomètres du clocher Saint-Christophe, le magnifique concours qui organise le dimanche 8 juin pour 10 kilomètres. 211 [illegible] prix d'honneur réparti comme suit : [illegible] pigeon, [illegible] pigeon, [illegible] pigeon,